

Aux contribuables de la susdite municipalité

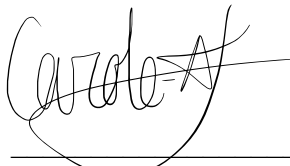
AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée Carole-Anne Jacques, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité que :

TAUX DE TAXES ET COMPENSATION 2025

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur le taux de taxes et compensation 2025, sera tenue le 9 décembre 2024, à 20h00, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287, rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 2 DÉCEMBRE 2024

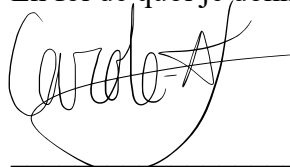


Carole-Anne Jacques
Directrice générale/greffière trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale, à Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00, le 2^e jour de décembre 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 2^e jour de décembre 2024.



Carole-Anne Jacques
Directrice générale/greffière trésorière